FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ (DISPOSITIF ET ÉQUIPEMENT)

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) - Article non soumis à FDS obligatoire

Nom du produit	Gants vinyle non poudrés Newmark Taille L (Boîte de 100)	**Marque / Réf.**	Newmark - 128434
Type d'article	Équipement de protection individuel (EPI) / Dispositif synthétique en PVC	**Date de révision**	09/11/2026 (v1.0)

SECTION 1 : Identification de l'article et de la société

1.1. Identificateur de produit : Gants vinyle non poudrés Taille L Newmark - Code 128434.
1.2. Utilisations identifiées : Protection hygiénique des mains lors de nettoyages légers, soins non invasifs et manipulations alimentaires sans risque chimique majeur.
1.3. Remarque de sécurité : En tant qu'article polymérique solide sans relargage de substance chimique nocive, ce produit n'est pas soumis à l'obligation d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS) au sens de l'article 31 du règlement REACH. Cette fiche résume les informations de sécurité applicables.

SECTION 2 : Identification des risques / Dangers physiques

2.1. Dangers majeurs :

- **Sans Latex :** Élimine les risques d'allergie cutanée aux protéines de latex de Type I.
- **Combustibilité :** Le PVC est un polymère qui se décompose sous l'action d'une flamme nue ou d'une chaleur extrême.
- **Limitation de protection :** Non recommandé pour la manipulation de solvants organiques agressifs ou de produits corrosifs concentrés.

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

Film de Polychlorure de Vinyle (PVC), plastifiants autorisés et agents de moulage non dangereux. Sans poudre d'amidon et sans latex.

SECTION 4 : Premiers secours

Sans objet en utilisation normale. En cas d'inhalation de fumées lors d'un incendie du produit, amener la victime à l'air frais et consulter un médecin.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, CO_2, poudre.
Produits de combustion : Chlorure d'hydrogène (HCl), monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO_2).

SECTION 6 : Manipulation et stockage

Stockage : Stocker dans un endroit sec et ventilé à l'abri des rayons solaires directs et des sources de chaleur.

SECTION 7 : Élimination et recyclage

Éliminer les gants usagés selon la réglementation locale en vigueur (déchets industriels banals ou déchets assimilés aux ordures ménagères non souillés par des bio-contaminants dangereux).